



ᑲᑎᐱᑲ ᐃᑦᑎᑦᑎᑦᑲᑦ ᐃᑦᑎᑦᑎᑦᑲᑦ ᑲᑎᑎᑦᑎᑦᑲᑦ  
Comité Consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

Version du 13 février, 2006

## PROCÈS-VERBAL DE LA 105<sup>E</sup> RÉUNION

(Approuvé)

**DATES :** Les 15 et 16 décembre 2005

**LIEU :** Salle de conférences, Institut Maurice-Lamontagne, Mont-Joli  
(Québec)

### SONT PRÉSENTS :

**Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :**

Michael Barrett, président  
Eli Angiyou, vice-président

**Nommés par le gouvernement du Canada :**

Claude Abel  
Gilles H. Tremblay

**Nommés par le gouvernement du Québec :**

Paule Halley  
Jean Couture

**Secrétaire exécutive :**

Nancy Dea

### SONT ABSENTS :

David Okpik, nommé par l'ARK  
Suzanne Larochelle, nommée par le gouvernement du Canada

### INVITÉS :

Isabelle Mayr, analyste principale de la politique, Division des effluents des eaux usées municipales, Environnement Canada  
Lucie Olivier, conseillère scientifique, Environnement Canada, région du Québec  
Richard Nadeau, directeur, Direction régionale des océans et de l'habitat, Pêches et Océans Canada, région du Québec

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

En raison de conflits lors des déplacements, la réunion commence à midi, le 15 décembre 2005. Dès que tous les membres sont présents, le président les invite à proposer des modifications à l'ordre du jour. La réunion se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

L'ordre du jour qui suit est adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 104<sup>e</sup> réunion
3. Entretien avec le directeur de la Direction régionale des océans et de l'habitat de l'Institut Maurice-Lamontagne, Région du Québec
4. Affaires découlant de la 104<sup>e</sup> réunion et correspondance
5. Budget, secrétariat, membres
6. Chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois : révision des annexes 1 et 2
7. Visite de l'Institut Maurice-Lamontagne
8. Développement durable
9. Gestion des matières résiduelles
10. Site Web du CCEK
11. Gestion de la forêt au Nunavik
12. Activités d'exploration minière
13. Présentation : Élaboration d'instruments fédéraux concernant la gestion des eaux usées au Canada
14. Énergie
15. Secrétariat de la CQEK
16. Questions diverses
17. Dates et lieux des prochaines réunions

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 104<sup>E</sup> RÉUNION**

Les membres demandent à la secrétaire exécutive d'apporter des changements mineurs au procès-verbal de la 104<sup>e</sup> réunion. Par conséquent, l'adoption du procès-verbal est reportée à la prochaine réunion.

## **3. ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES OCÉANS ET DE L'HABITAT DE L'INSTITUT MAURICE-LAMONTAGNE, RÉGION DU QUÉBEC**

M. Richard Nadeau, directeur de la Direction régionale des océans et de l'habitat (DROH) de Pêches et Océans Canada, région du Québec, accueille les membres à l'Institut Maurice-Lamontagne situé à Mont-Joli. La DROH comprend

trois secteurs d'activités, soit la Direction de la gestion de l'habitat du poisson, la Direction de la gestion des océans et la Direction de l'évaluation environnementale et des grands projets.

M. Nadeau explique le rôle qu'il joue et certains des programmes auxquels participe la DROH. Il aborde notamment le Plan d'action du Canada pour les océans, lequel repose sur les quatre piliers interreliés suivants : leadership international, souveraineté et sécurité; gestion intégrée des océans en vue du développement durable; santé des océans; sciences et technologies des océans. M. Nadeau cite en exemple le Plan d'action pour illustrer l'importance du virage qui s'est amorcé vers une gestion plus écosystémique des océans.

En ce qui a trait au nord du 55<sup>e</sup> parallèle, M. Nadeau indique qu'on déploie actuellement des efforts pour protéger la région d'activités non durables et ainsi réduire les dommages à long terme.

Un membre fait part de ses préoccupations au sujet des répercussions qu'aura sur l'Arctique et ses habitants l'ouverture du passage du nord-ouest reliant l'océan Atlantique et l'océan Pacifique.

#### **4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 104<sup>E</sup> RÉUNION ET CORRESPONDANCE**

La secrétaire exécutive présente aux membres la correspondance qui a été reçue et envoyée depuis la dernière réunion. Les sujets suivants sont abordés :

##### *-Rapport annuel*

La secrétaire exécutive informe les membres que les versions anglaise et française du rapport annuel 2004-2005 du CCEK sont terminées et que la traduction inuit est sur le point d'être achevée. Avant de procéder à l'impression, il faut décider de ce qui apparaîtra en page couverture et choisir les photos qui sépareront les diverses sections. Un membre suggère de mettre le logo du CCEK en évidence sur la page couverture. Comme le logo a été créé au cours de l'exercice 2004-2005, les membres jugent qu'il convient de l'utiliser, accompagné d'une photo, pour créer la page couverture. Les membres demandent que quelques modifications soient apportées au rapport annuel.

##### *-Halocarbures*

Comme il a été mentionné lors de la dernière réunion, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (FCNQ) confie depuis plusieurs années à l'entreprise de M. Michel Richer, Mr. Refrigeration, la réparation de ses réfrigérateurs et congélateurs commerciaux. La FCNQ lui fournit les outils nécessaires pour vidanger les halocarbures de façon sécuritaire dans des cylindres de récupération qu'elle entepose ensuite dans ses installations. Il

semble également que les magasins Northern et les villages nordiques aient recours à la même entreprise pour faire réparer leurs appareils commerciaux.

Pour ce qui est des appareils électroménagers, les membres se demandent, d'une part, si les détaillants qui vendent des réfrigérateurs et des congélateurs au Nunavik sont au courant de l'existence du nouveau Règlement sur les halocarbures et, d'autre part, si le règlement en question s'applique ou non en région éloignée. Les membres décident donc qu'il serait nécessaire d'informer les détaillants et l'ARK de l'existence d'un tel règlement. Ils demandent à la secrétaire exécutive de contacter le bureau régional du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour obtenir de plus amples renseignements sur le Règlement sur les halocarbures, puis de transmettre l'information obtenue à l'ARK.

Les membres suggèrent également que le MDDEP sensibilise davantage les vendeurs et les acheteurs de réfrigérateurs et de congélateurs à l'existence du Règlement sur les halocarbures.

#### *-Phénix de l'environnement*

La secrétaire exécutive présente les critères de sélection des Phénix de l'environnement. Les membres suggèrent la mise en candidature du Village nordique d'Inukjuak pour son projet d'installation d'une fournaise modifiée qui brûle des huiles usagées pour chauffer le garage municipal. On conclut qu'il faut communiquer avec le maire d'Inukjuak pour savoir qui a lancé cette idée et pour obtenir de plus amples renseignements afin de préparer le dossier de candidature.

#### *-Moteurs hors-bord à quatre temps*

On donne aux membres des renseignements sur les prix, les détaillants et les avantages d'utilisation des moteurs hors-bord à quatre temps. Comme il a été mentionné lors de la 104<sup>e</sup> réunion, l'utilisation des moteurs à quatre temps devrait être encouragée partout au Nunavik, car ils sont moins polluants que les moteurs à deux temps. Les membres demandent à la secrétaire exécutive d'envoyer une lettre aux maires des villages nordiques afin de leur transmettre tous les renseignements pertinents à cet égard. Un membre suggère de demander de l'aide à l'ARK pour créer un programme visant à encourager l'utilisation de moteurs hors-bord à quatre temps.

#### *-Projets portant sur les changements climatiques au Nunavik*

On présente aux membres, aux fins de discussion, une liste des projets et des études en cours portant sur les changements climatiques et leurs effets sur les régions arctiques, les habitants et la faune. Un membre mentionne l'existence d'un projet de grande envergure dans lequel on utilise des techniques de télédétection et on recueille des données sur les agents biologiques, chimiques, et physiques dans la baie d'Hudson afin d'anticiper les changements qu'entraînera le réchauffement de la planète.

*-Qualité de l'eau potable*

La secrétaire a examiné le Règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'eau potable et elle mentionne que les commentaires de l'ARK et du CCEK qui avaient été envoyés au gouvernement ont été intégrés au Règlement. On décide donc d'envoyer une lettre de remerciements à M. Thomas J. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et à M. Simon Thériault, le fonctionnaire qui a participé à la rédaction du Règlement.

*-Huiles usagées*

À la demande d'un membre lors de la dernière réunion, la secrétaire exécutive a entrepris de dresser une liste des divers types d'huile vendus au Nunavik. La liste n'est toutefois pas encore terminée. Comme le membre qui a demandé que l'on dresse une telle liste est absent, la secrétaire exécutive lui fera parvenir la liste en question dès qu'elle l'aura terminée.

Le 24 mars 2004, le gouvernement du Québec a publié le Règlement sur la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés. Le 18 mars 2005, le CCEK a adressé une lettre à la sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin de lui demander quelle était l'application du Règlement au Nunavik. Le 29 mars 2005, le CCEK a reçu un accusé de réception du cabinet de la sous-ministre. La lettre mentionnait également que la demande du CCEK avait été transmise au bureau du sous-ministre adjoint à la Direction générale des évaluations et du suivi de l'environnement, M. Louis Roy, pour suivi approprié. N'ayant pas eu d'autres nouvelles du MDDEP, le CCEK a envoyé une deuxième lettre à la sous-ministre, en date du 27 juillet 2005, pour relater les derniers échanges et réitérer sa demande. Encore une fois, la demande du CCEK est restée lettre morte. Les membres décident donc d'envoyer une troisième lettre, cette fois au sous-ministre adjoint, M. Louis Roy, afin d'obtenir les renseignements demandés sur l'application du Règlement au Nunavik.

## **5. BUDGET, SECRÉTARIAT, MEMBRES**

*-Services financiers*

Le CCEK examine une proposition d'offre de services financiers de la firme Pratte, Bélanger comptables agréés inc. La firme offre, entre autres, un service de paie et un éventail de services comptables mensuels et annuels. Les membres décident d'accepter l'offre de services pour une période d'essai d'un an. Une lettre sera envoyée à cet effet à la firme Pratte, Bélanger comptable agréés inc. Une autre lettre devra être envoyée à la firme qui s'occupait auparavant de la comptabilité du CCEK pour l'informer que ses services ne seront désormais plus requis.

Il est proposé par M. Eli Angiyou et appuyé par M. Claude Abel d'accepter l'offre de services financiers. La proposition est adoptée à l'unanimité.

*-Subvention*

Une entente financière a été signée par M<sup>me</sup> Madeleine Paulin, sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Michael Barrett, président du CCEK, le 6 et le 21 juillet 2005, respectivement. En vertu de l'entente, le MDDEP doit verser au secrétariat du CCEK la somme de 240 000 \$ avant le 15 avril de chaque exercice financier. Pour l'exercice 2004-2005, le CCEK a reçu la totalité de la subvention le 21 août 2005.

*-Budget*

La secrétaire exécutive présente aux membres des états financiers qui résument les perspectives budgétaires jusqu'au 31 mars 2006, incluant les sommes en banque, les sommes à payer, les dépenses prévues et les surplus possibles. À la demande des membres, la secrétaire exécutive apporte des modifications aux états financiers.

## **6. CHAPITRE 23 DE LA CONVENTION DE LA BAIE-JAMES ET DU NORD QUÉBÉCOIS : RÉVISION DES ANNEXES 1 ET 2**

Le 31 octobre 2005, un sous-comité du CCEK a tenu une conférence téléphonique avec les parties intéressées afin de discuter des conclusions du travail qui a été réalisé à ce jour par le CCEK relativement au processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social, ainsi que des moyens à mettre de l'avant pour améliorer les pratiques à cet égard au Nunavik. L'objectif visé est de rendre le processus plus accessible en produisant un document administratif bien étoffé qui servira de guide à l'intention de promoteurs de projet et du grand public. Les personnes suivantes ont pris part à la conférence téléphonique : Mireille Paul, Daniel Bérouard, Benoît Taillon et Éric Giroux, de même que Michael Barrett, Suzanne Larochelle, Paule Halley et Nancy Dea du CCEK.

En vue d'améliorer le processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social, le CCEK désire atteindre les quatre objectifs suivants : accroître l'efficacité du processus en réduisant les délais; favoriser la transparence du processus en rendant l'information plus accessible; accroître la prévisibilité du processus en publiant les critères d'évaluation et d'examen applicables aux projets de développement; améliorer le processus sur le plan de la consultation et de la participation.

En novembre 2005, le CCEK a reçu une offre de services pour l'élaboration d'une première version du guide proposé. Ce document devra contenir les engagements et les objectifs du CCEK, comprendre un grand nombre de

renseignements et servir de document de travail tant pour le CCEK que pour les autres parties intéressées.

Il est proposé par M. Eli Angiyou et appuyé par M. Claude Abel d'accepter l'offre de services professionnels. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. VISITE DE L'INSTITUT MAURICE-LAMONTAGNE**

M. Gilles H. Tremblay, membre du CCEK, a fait visiter l'Institut Maurice-Lamontagne à tous les participants à la réunion. La mission de l'Institut est de fournir au gouvernement fédéral une base scientifique pour la conservation des ressources halieutiques marines, pour la protection de l'environnement marin et pour la navigation maritime sécuritaire, et d'assurer l'application de lois visant la gestion du milieu marin et la protection de l'habitat du poisson.

## **8. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le 6 septembre 2005, le CCEK a envoyé une lettre à M. Thomas J. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin de lui présenter ses commentaires concernant les changements qu'a apportés le MDDEP à l'avant-projet de loi sur le développement durable déposé en décembre 2004. La lettre faisait également mention des recommandations qu'avait formulées le CCEK à Kuujjuaq le 1<sup>er</sup> mars 2005. Un accusé de réception de la lettre a été reçu le 13 octobre 2005.

Dans une autre lettre envoyée au ministre le 6 décembre 2005, le CCEK a proposé d'ajouter une clause à l'avant-projet de loi précisant que le commissaire au développement durable doit contacter le CCEK pour toute question relative au régime de protection de l'environnement et du milieu social lorsqu'il rédigera son rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le développement durable. Le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) a présenté une demande similaire.

Dans une lettre datée du 23 novembre 2005 et adressée au président de l'ARK, M. Johnny N. Adams, l'ARK a été invitée à participer à une consultation publique le 7 décembre 2005 relativement au projet de loi 118 (Loi sur le développement durable). Un membre explique qu'en raison d'un si court préavis, personne n'était disponible pour participer à la consultation. Toutefois, à la demande de l'ARK, on a envoyé le mémoire du CCEK sur la question à la personne-ressource compétente.

## **9. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Un membre mentionne qu'un spécialiste des matières dangereuses a visité les villages nordiques de Kangirsuk et de Salluit en novembre. Le spécialiste a donné un cours de deux jours portant sur l'identification, l'entreposage, l'étiquetage et l'expédition des matières dangereuses.

La secrétaire exécutive explique qu'elle a assisté au cours donné à Kangirsuk. Lors d'une discussion qui a suivi le cours, les participants ont manifesté de l'intérêt pour la création d'un comité environnemental au sein de la communauté qui pourrait se pencher sur des questions environnementales importantes. Bon nombre de communautés entreposent actuellement des matières dangereuses qu'elles ne peuvent expédier au sud, car elles ne disposent pas des fonds nécessaires ni des renseignements appropriés.

Pour faire suite à la dernière réunion, un membre demande s'il y a d'autres villages qui ont rempli le questionnaire qu'avait envoyé M<sup>me</sup> Minnie Abraham, une technicienne en environnement de l'ARK.

La secrétaire exécutive indique que les communautés de Salluit et de Kuujjuaq, ont pu, grâce à l'aide financière de Recyc-Québec, expédier au sud leurs pneus hors d'usage en vue d'être recyclés.

Un membre fait observer que le Village nordique d'Inukjuak a besoin d'huile usagée afin de pouvoir continuer d'utiliser sa fournaise modifiée, laquelle permet à la municipalité de réduire les coûts de chauffage de son garage municipal de 40 %. Le membre propose que les communautés avoisinantes expédient leurs huiles usagées au Village nordique d'Inukjuak.

On mentionne également que deux autres villages nordiques, soit Kuujjuaq et Salluit, recevront de l'aide financière d'Affaires indiennes et du Nord Canada pour installer une fournaise modifiée dans leur communauté.

## **10. SITE WEB DU CCEK**

Les membres peuvent maintenant accéder au site Web du CCEK à l'adresse suivante : <http://keac.ombreinvisible.com>. Le site n'existe pour le moment qu'en français, mais il sera également disponible en anglais et en inuttit. Le site Web sera abordé plus en détail lors de la prochaine réunion.

Un membre fait part de ses craintes quant à la diffusion d'information sur le processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social et à l'affichage de liens vers les organismes chargés du processus en question.



On mentionne qu'il y aura un lien vers le site Web du CCEK dans le site de l'ARK.

## **11. GESTION DE LA FORÊT AU NUNAVIK**

Comme il a été mentionné à la dernière réunion, un groupe de travail sur la forêt au Nunavik a été créé à la suite d'une demande provenant de certains résidents, habitant des villages nordiques du Nunavik situés à proximité de ressources forestières, qui souhaitent explorer la possibilité d'exploiter ces ressources. Un projet pilote de coupe de bois dans deux territoires prévus à l'alinéa 6.3.1 de la CBJNQ est proposé. Comme il s'agit d'une nouvelle activité dans la région, le groupe de travail a convenu qu'il fallait réaliser des études afin que l'exploitation de ces ressources se fasse dans le respect des principes de développement durable. Les connaissances sur les ressources forestières du Nunavik étant très limitées, on a décidé de dresser l'inventaire forestier de la région. Un rapport final à cet égard devrait être produit au début de 2006.

Le 29 novembre 2005, le CCEK a envoyé une lettre au comité de travail afin de lui faire part de sa position quant au projet pilote de coupe de bois. Dans sa lettre, le CCEK a réitéré les trois recommandations qu'il avait faites à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt québécoise quant au manque de connaissance des forêts de la région et à la nécessité de créer un groupe chargé d'étudier les ressources forestières du Nunavik.

La secrétaire exécutive informe les membres que le gouvernement du Québec investira plus de 450 millions de dollars au cours des trois prochaines années afin de répondre au plan d'action qu'a soumis chacune des régions. Dans le plan d'action pour le Nord-du-Québec, il est indiqué qu'une partie des fonds obtenus serait affectée à la recherche sur les ressources forestières du Nunavik et la possibilité de réévaluer la limite nordique.

## **12. ACTIVITÉS D'EXPLORATION MINIÈRE**

Un membre fait un résumé de la présentation qu'a faite à Kuujjuaq la société minière Canadian Royalties, société qui réalise des activités d'exploration minière (nickel et autres minéraux) au nord du parc national des Pingualuit. Un exemplaire du rapport annuel 2004 de la société et une copie de la présentation PowerPoint sont distribués aux membres. On souligne également que la société a procédé au nettoyage des matières résiduelles qu'avaient laissées d'autres sociétés minières à certains sites abandonnés qui se trouvent sur leurs claims miniers.

L'ARK est sur le point de terminer une nouvelle mise à jour des sites d'exploration minière abandonnés. Ce nouvel inventaire sera présenté à la prochaine réunion.

Certains membres s'inquiètent du fait que les territoires exploités ne sont assujettis qu'à très peu de lois et règlements et qu'on ne tient pas compte de la nécessité de tenir des consultations publiques pour informer les communautés situées à proximité.

### **13. PRÉSENTATION: ÉLABORATION D'INSTRUMENTS FÉDÉRAUX CONCERNANT LA GESTION DES EAUX USÉES AU CANADA**

M<sup>me</sup> Isabelle Mayr, analyste principale de la politique de la Division des effluents des eaux usées municipales d'Environnement Canada, et M<sup>me</sup> Lucie Olivier, conseillère scientifique d'Environnement Canada, région du Québec, ont présenté un aperçu du projet de règlement sur les eaux usées élaboré en vertu de la Loi sur les pêches. Elles précisent que le règlement sera arrimé à la Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales qui est en cours d'élaboration grâce au soutien du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME). Elles soulignent aussi qu'Environnement Canada recherche la participation de leaders, de communautés et d'organismes inuits pour élaborer des normes nationales sur la qualité des effluents d'eaux usées. Il y aura des consultations publiques au printemps 2006 concernant la Stratégie pancanadienne et le projet de règlement.

On signale que les villages nordiques d'Aupaluk et de Quaqtuaq traitent déjà leurs eaux usées et que les autres communautés du Nunavik sont en train de construire ou de prévoir la construction de lagunes en vue de traiter leurs eaux usées. C'est l'ARK qui répartit les fonds obtenus pour la construction d'infrastructures destinées au traitement des eaux usées au Nunavik.

### **14 ENERGIE**

Compte tenu des résultats préliminaires obtenus à la suite de l'installation d'anémomètres à Inukjuak l'an dernier, Hydro-Québec a annoncé la réalisation d'un projet pilote dans cette communauté devant débuter en 2007-2008. Hydro-Québec prévoit également installer des anémomètres dans les villages nordiques de Kuujuarapik et de Kangiqsualujuaq.

Hydro-Québec a présenté à la Régie de l'énergie son Plan global d'efficacité énergétique et devrait recevoir une décision de la Régie au plus tard au printemps 2006. Le Plan comprend d'importantes mesures incitatives pour les réseaux éloignés tels que ceux du Nunavik.

## **15.    SECRETARIAT DE LA CQEK**

Le 2 décembre 2005, le CCEK a reçu une lettre de M<sup>me</sup> Maggie Emudluk, présidente nouvellement élue de l'ARK, dans laquelle il était indiqué que l'ARK consentait à offrir les services de secrétariat à la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK). M<sup>me</sup> Emudluk demandait également s'il était possible que le MDDEP nomme un représentant pour élaborer avec l'ARK une ébauche d'entente pluriannuelle.

## **16.    QUESTIONS DIVERSES**

### *-Mollusques*

Tel qu'il a été discuté à la 104<sup>e</sup> réunion, un membre a rencontré les auteurs d'une étude portant sur la pêche aux mollusques et crustacées au Nunavik. Intitulée « Programme de salubrité des eaux coquillières au Nunavik : Campagne de terrain 2002. Caractérisation et évaluation des risques », cette étude a été financée par Environnement Canada et réalisée avec le soutien de Pêches et Océans Canada. Malheureusement, l'étude ne couvre que quelques-unes des communautés nordiques et il semble qu'il n'y ait plus de fonds disponibles pour poursuivre l'étude. Le membre en question mentionne qu'une lettre devrait être envoyée aux auteurs pour leur demander de diffuser dans les communautés les renseignements recueillis dans le cadre de cette étude et pour les encourager à poursuivre l'étude.

### *-Espèces en péril*

La secrétaire exécutive présente aux membres une liste des oiseaux et des plantes vulnérables au Nunavik et ajoute qu'il serait intéressant de dresser une liste complète des espèces en péril dans la région.

### *-Projet de parc dans la région de la baie James*

On distribue de l'information aux membres concernant la création d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Nation crie de Mistissini pour créer le premier parc représentatif de la forêt boréale : le parc Albanel-Témiscamie-Otish.

## **17. DATES ET LIEUX DES PROCHAINES RÉUNIONS**

Les membres décident que la 106<sup>e</sup> réunion aurait lieu par vidéoconférence le 10 février 2006.

La 107<sup>e</sup> réunion aura lieu à Kuujjuaq les 29, 30 et 31 mars 2006.

La proposition de lever la réunion est adoptée à l'unanimité.

Nancy Dea  
Secrétaire exécutive  
13 février, 2006



## **1. CALL TO ORDER AND ADOPTION OF AGENDA**

Due to a conflict in travel arrangements, the meeting began at 12:00 pm on December 15, 2005. Once all the members had arrived the President invited the meeting to propose changes to the agenda. The meeting took place in accordance to the agenda below.

The agenda was adopted as follows:

1. Call to order and adoption of agenda
2. Adoption of 104<sup>th</sup> meeting minutes
3. Meeting with Regional Director of Oceans and Habitat Branch of the Maurice-Lamontagne Institute, Québec Region
4. Correspondence and business arising from last meeting
5. Budget, Secretariat, Members
6. Revision of Schedules 1 and 2 of Chapter 23 of the JBNQA
7. Tour of the Maurice-Lamontagne Institute
8. Sustainable Development
9. Waste Management
10. KEAC Website
11. Forestry Management in Nunavik
12. Mining Exploration Activities
13. Presentation: Development of Federal Instruments for Municipal Wastewater Management across Canada.
14. Energy
15. KEQC Secretariat
16. Miscellaneous
17. Date and place of next meeting(s)

The agenda was adopted unanimously.

## **2. ADOPTION OF 104<sup>th</sup> MEETING MINUTES**

Minor changes to the minutes of the 104<sup>th</sup> meeting were given to the Executive Secretary and will be therefore adopted at the next meeting.

## **3. MEETING WITH REGIONAL DIRECTOR OF THE OCEANS AND HABITAT BRANCH OF THE MAURICE-LAMONTAGNE INSTITUTE, RÉGION DU QUÉBEC**

The members were welcomed by Mr. Richard Nadeau who is the Regional Director of the Oceans and Habitat Branch of Fisheries and Oceans Canada, Québec Region, based in Mont-Joli at the Maurice-Lamontagne Institute. The Regional Oceans and Habitat Branch (ROHB) is comprised of three areas of

activities, the Fish Habitat Management Branch, the Oceans Management Branch, and the Environmental Assessment and Major Projects Branch. Mr. Nadeau offered a description of his role and some of the programs his branch was involved with. In particular, he discussed Canada's Oceans Action Plan which is based on 4 inter-connected pillars; International leadership, sovereignty and security; Integrated oceans management for sustainable development; Health of the oceans; and Ocean science and technology. Using the Action Plan as an example, Mr. Nadeau pointed out the importance of the shift to a more ecosystemic approach to ocean management.

As concerns to north of the 55<sup>th</sup> parallel, Mr. Nadeau stated that there is ongoing initiative to protect the region from non-sustainable activities in order to reduce any long-term damage.

One member discussed his concern of the possibility of opening the North-west passage as a new route between the Atlantic and Pacific Oceans and the impact this would have on the Arctic and its people.

#### **4. CORRESPONDENCE AND BUSINESS ARISING FROM THE 104TH MEETING**

The Executive Secretary presented to the meeting the correspondence that had been sent and received since the last meeting. The following main topics were discussed:

##### *-Annual Report*

The members were informed that the English and French version of the KEAC's 2004-2005 Annual Report has been completed and that the Inuttitut translation is to be concluded. The next step before printing would be to determine a suitable cover page and photos for page dividers. One member suggested having the KEAC logo as the cover. After deciding that the logo had been developed during the 2004-2005 year, it was deemed appropriate to have the logo, accompanied by a photograph, as part of the cover page. A few changes were made to the Annual Report.

##### *-Halocarbons*

As was stated at the last meeting, the Federation of Co-operatives of Northern Québec (FCNQ) has, for several years, contracted Michel Richer's company Mr. Refrigeration, to repair its commercial refrigerators and freezers. The FCNQ provides the tools needed to safely transfer the halocarbons into cylinders, which are then stored by the FCNQ. It is also understood that the same company is used by the Northern stores and Northern Villages (NV) for the repair of their commercial units.

Concerning household appliances, the meeting questioned whether the retailers who provided refrigerators and freezers to Nunavik were aware of the new *Regulation respecting Halocarbons* and whether or not it was being enforced in such remote areas. From these questions, it was determined that both the retailers and the regional government need to be informed of this *Regulation*. The meeting instructed the executive secretary to contact the MDDEP's regional office for more information concerning the *Regulation* and to then forward the information on to the Kativik Regional Government.

The meeting also suggested that the MDDEP should increase their publicity of the *Regulation respecting Halocarbons* to both the buyers and the sellers of refrigerators and freezers.

*-Phénix de l'Environnement (Environmental Award)*

Criteria for the Phénix de l'Environnement were presented by the executive secretary. The meeting suggested that the Northern Village of Inukjuak could be nominated for their project involving the installation of a modified furnace, which burns the village's used oil in order to heat the local garage. It was concluded that the mayor of Inukjuak should be contacted to determine who spearheaded this project and to gather more information for the nomination process.

*-Four-stroke Outboard Motors*

The meeting was provided with information concerning four-stroke outboard motors regarding price, retailers and benefits of use. As was stated during the 104<sup>th</sup> meeting, the use of four-stroke engines should be encouraged across Nunavik as a practical way of improving the environment. The meeting asked that a letter be sent to the mayors of the villages providing them with the appropriate information. One member suggested creating a program to foster the use of these engines with the help of the Kativik Regional Government.

*-Climate Change Projects in Nunavik*

A list of ongoing projects and studies involving climate change and its effect on the Arctic region, its people and wildlife was offered to the members for discussion. One member referred to a large-scale project involving remote sensing technology and the collection of data regarding biological, chemical, and physical agents in the Hudson Bay in order to anticipate the changes brought on by global warming.

*-Drinking Water Quality*

Upon review of the *Regulation modifying the Regulation respecting the Quality of Drinking Water*, the executive secretary stated that both the KRG and the KEAC's comments, previously forwarded to government officials, had been integrated into the regulation. A thank you letter is to be sent to Mr. Thomas J. Mulcair, Minister of Sustainable Development, the Environment and Parks and to Simon Théberge, the official involved in drafting the regulation.



*-Used Oils*

As requested at last meeting, a list of the different types of oil products sold in Nunavik was researched but has not yet been completed. The member who requested the list was absent from the meeting but will be forwarded the information once totalled.

On March 24, 2004, the *Regulation respecting the Recovery and Reclamation of used Oils, Oil or Fluid Containers, and used Filters* was published by the Québec Government. On March 18, 2005 the KEAC sent a letter to the deputy Minister of Sustainable Development, the Environment and Parks to inquire about the application of this regulation in Nunavik. On March 29, 2005, the KEAC received an acknowledgement of receipt of this letter from the office of the Deputy Minister, indicating the letter had been forwarded to the office of the assistant deputy minister for environmental assessment and monitoring, Louis Roy, for follow-up. As no further information had been received, the KEAC wrote a second letter on July 27, 2005, to the deputy minister to relate the steps already taken and repeat the KEAC's request. Again, no further information has been received by the KEAC. At this time the meeting ask that a third letter be written directly to the assistant deputy minister, Louis Roy, inquiring of the Regulation's application in Nunavik.

## **5. BUDGET, SECRETARIAT, MEMBERS**

*-Financial Services*

The Committee was asked to consider a proposal by the accounting firm of Pratt, Bélenger of an offer of financial services ranging from payroll services to a variety of monthly and yearly accounting services. It was decided to accept this proposal for a test period of one year. A letter of acceptance will be sent to the firm, while a letter to cancel the services of the previous firm will also be written upon the closure of account details.

The motion to accept the proposal was moved by Eli Angiyou, seconded by Claude Abel and unanimously passed.

*-Subsidy*

A financial agreement between Madeleine Paulin, deputy Minister of the MDDEP, and the KEAC president Michael Barrett, was signed on July 6, 2005 and July 21, 2005, respectively. The agreement affirms that the MDDEP will finance the KEAC secretariat in the amount of \$240,000 before April 15 of each fiscal year. The full installment for the 2004-2005 fiscal year was received on August 21, 2005.

*-Budget*

The executive secretary provided the meeting with a financial statement that summarized the estimated financial outlook of the KEAC until March 31, 2006,

including amounts currently in the bank, amounts to be paid, future expenditures and possible surplus. At the request of the members, some modifications were made to the statement.

## **6. REVISION OF SCHEDULES 1 AND 2 OF CHAPTER 23 OF THE JBNQA**

On October 31, 2005, a sub-committee of the KEAC held a telephone conference with those interested in the Chapter 23 environmental procedures, to discuss the conclusions of previous work done by the KEAC as well as the means of improving practices in the area of environmental evaluation in Nunavik. The objective being to improve the accessibility of these procedures by creating a sound administrative document that will act as a guide for project proponents and the general public. People who took part in that meeting included Mireille Paul, Daniel Bérrouard, Benoît Taillon and Éric Giroux as well as Michael Barrett, Suzanne Larochelle, Paule Halley and Nancy Dea from the KEAC.

In order to improve the assessment and review procedures, the KEAC has identified 4 goals; Increase efficiency of the procedures by reducing timeframes; Foster transparency of the procedures by making information more accessible; Increase the predictability of the procedures by publishing assessment and review criteria applicable to development projects; improve the procedures with respect to consultations and participation.

In November, 2005, the KEAC received an offer of services to help create an initial version of the proposed guide, which will reflect the Committee's commitments and objectives, incorporate a large amount of information and serve as a working document for both the KEAC and other stakeholders.

The motion to accept this offer of professional services was proposed by Eli Angiyou and seconded by Claude Abel. The motion was passed unanimously.

## **7. TOUR OF MAURICE-LAMONTAGNE INSTITUTE**

The Committee was given a thorough tour of the Maurice-Lamontagne Institute, provided by KEAC member Gilles H. Tremblay. The Institute's mission is to provide the federal government with a scientific basis for the conservation of living marine resources, the protection of the marine environment, and safe maritime navigation, as well as to ensure the application of legislation designed for the management of the marine environment and the protection of fish habitat.

## **8. SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

On September 6, 2005 the KEAC sent a letter to Thomas J. Mulcair, Minister of Sustainable Development, the Environment and Parks, presenting its comments concerning the changes made by the MDDEP to the *Sustainable Development Act* released in December 2004. The letter also referred to the recommendations proposed by the KEAC in Kuujuaq on March 1, 2005. Acknowledgement of this letter was received on October 13, 2005.

A further letter was sent to the Minister on December 6, 2005, proposing a clause be added to the draft bill stating the Sustainable Development Commissioner have an obligation to contact the KEAC concerning matters relating to the environmental and social protection regime, when preparing his report on the implementation of the Sustainable Development Act. A similar request was made by the James Bay Advisory Committee on the Environment (JBACE). On November 23, 2005, in a letter addressed to Chairman Johnny Adams, the KRG was invited to participate in public consultations concerning Bill 118, the Sustainable Development Act, being held December 7, 2005. A member explained that due to such short notice, no one was available to participate in the consultations but, at the KRG's request, the KEAC's position paper on the matter, was forwarded instead to the appropriate contact person.

## **9. WASTE MANAGEMENT**

A member made aware that in November a Hazardous Waste Specialist visited the two Northern Villages of Kangirsuk and Salluit. The specialist offered a 2-day course covering topics such as identification, storage and the labeling and shipping of hazardous materials.

The Executive Secretary explained that she had attended the course given in Kangirsuk. During a discussion after the course the participants marked an interest in creating an environmental committee within the community to help deal with other environmental issues they felt were important. Many communities currently have waste in storage that has not been shipped due to a lack of funding and an absence of relevant information.

One member asked if more villages had completed the questionnaire that had been sent to each of the communities by Minnie Abraham, a KRG environmental technician, as mentioned last meeting.

The executive secretary pointed out that the two communities of Salluit and Kuujuaq, with funding assistance from RECYC-Québec, successfully shipped their used tires south for recycling.

Another member pointed out that the Northern village of Inukjuak was in need of used oil in order to continue to run their modified heating furnace, which permits the municipality to reduce its municipal garage heating cost by 40%. The member suggested the possibility of receiving used oil from surrounding communities.

The meeting was also informed of the fact that 2 other villages, Kuujuaq and Salluit, with funding assistance from Indian and Northern Affairs Canada, will have modified furnaces installed in their communities.

## **10. KEAC WEBSITE**

The KEAC's website is now available to the members and can be accessed at <http://keac.ombreinvisible.com>. Currently, the website is available in French only, but will be available in English and Inuttitut as well. The website will be examined more thoroughly next meeting.

One member voiced concern with providing information about the environmental assessment procedures and links to the entities involved in said procedures.

It was noted that there will be a link to the KEAC website added to the KRG website.

## **11. FORESTRY MANAGEMENT IN NUNAVIK**

As was stated at the last meeting, a forestry working group was created further to a request made by a number of residents of the Northern villages located near forest resources to explore the possibility of harvesting these resources. A pilot project has been proposed that would involve logging two areas identified in paragraph 6.3.1. of the JBNQA. Due to such logging activities being new to the area, the working group had agreed that studies would be needed to ensure that the resources are developed according to the principles of sustainable development. Because very little is known about the forest resources in Nunavik, a forest inventory of the region has been completed, with the final report to be concluded early 2006.

On November 29, 2005, the KEAC sent a letter to the working group to identify its position regarding the pilot logging project. In the letter the Committee recalled its 3 recommendations made to the Québec Committee on public forests management, concerning the lack of knowledge of the region's forests and the need to develop a group to examine Nunavik's forest resources.

The executive secretary informed the meeting that the Québec government is investing over \$450 million over the next 3 years in response to the plans of

action submitted by each region. In the plan of action for the region of Nord-du-Québec, it was noted that a portion of the funds would be allocated for research of both Nunavik forest resources and the possibility of re-evaluating the northern limit.

## **12. MINING EXPLORATION ACTIVITIES**

A member provided a summary of the presentation given in Kuujjuaq by Canadian Royalties, a mining company engaged in exploration activities involving nickel and other minerals, to the north of Pingualuit National Park. A copy of the company's 2004 Annual Report and Power Point presentation was supplied to the members. It was also noted their clean-up of material left behind by other mining companies in specific abandoned sites on their claims.

A newly updated inventory of the abandoned mining sites in Nunavik will be soon available from KRG and presented at the next meeting.

Some members voiced a concern for the lack of legislation covering the regions under exploitation and the disregard for the necessary public consultations to inform those communities who live nearby.

## **13. DEVELOPMENT OF FEDERAL INSTRUMENT FOR MUNICIPAL WASTEWATER MANAGEMENT ACROSS CANADA**

Ms. Isabelle Mayr, Senior Policy Analyst for the Municipal Wastewater Effluents Division of Environment Canada and Ms. Lucie Olivier, Scientific Advisor for Environment Canada, Québec Region presented an overview of the development of a wastewater regulation under the *Fisheries Act* of Environment Canada. The two presenters pointed out that the regulation will be linked to the *Canada-wide Strategy for the Management of Municipal Wastewater Effluents* being developed with the support of the Canadian Council of Ministers of the Environment (CCME). They also pointed out that Environment Canada (EC) is seeking input from Inuit leaders, communities and organizations on the development of national standards for wastewater effluent quality standards. There will be public consultations held in the spring of 2006 concerning the draft Canada-wide Strategy and the wastewater regulation under the *Fisheries Act*.

It was noted that the Northern villages of Aupaluk and Quaqtaq are already treating their wastewater but that each Nunavik community is currently constructing or planning construction of lagoons for the purpose of wastewater treatment. All of Nunavik's funding for wastewater infrastructure is allocated through the Kativik Regional Government.

## **14. ENERGY**

Based on preliminary results from wind meters installed in Inukjuak last year, Hydro-Québec has announced a pilot project for that community set to begin operation in 2007-2008. Hydro-Québec is also interested in the communities of Kuujuarapik and Kangiqsualujjuaq, where the installation of other wind meters are planned.

Hydro-Québec has presented their energy conservation plan to the Québec Energy Board and should receive the Board's decision by Spring 2006. Included in the plan are greater incentives for remote networks such as in Nunavik.

## **15. KEQC SECRETARIAT**

On December 2, 2005, the KEAC received a letter from Ms. Maggie Emudluk, newly elected Chairperson of KRG, agreeing to the proposal that KRG provide secretarial services to the KEQC. The letter also requests the possibility of naming an MDDEP representative to meet with a KRG representative to begin the preparation of a draft multi-year agreement.

## **16. MISCELLANEOUS**

### *-Mollusks*

As discussed at the 104th meeting, one member has met the producers of a study concerning shellfish harvesting in Nunavik. This study, entitled "Le Programme de Salubrité des Eaux Coquillières au Nunavik: Campagne de terrain 2002. Caractérisation et évaluation des risques" has been funded by Environment Canada and supported by Department of Fisheries and Oceans. Unfortunately, the study covered only some of the Northern communities and the informed the meeting that funding was no longer available to pursue the remainder of the study. The member also pointed out that the information collected from this study should be passed on to the communities and a letter to its producers be drafted, requesting this information be made available and encouraging the program be continued.

### *-Species at Risk*

The executive secretary provided the meeting with a list of the vulnerable bird and plant species in Nunavik and added that in the future it would be interesting to have a completed list of the species at risk in the area.

### *-Projected Park in the James Bay Area*

Information was provided concerning the Québec government teaming up with the Cree Nation of Mistissini to create the first inhabited park in the boreal forest: Albanel-Témiscamie-Otish Park.

**17. DATE AND PLACE OF NEXT MEETING**

The members decided to hold the 106th meeting via video conference on February 10, 2006.

The 107<sup>th</sup> meeting will be held in Kuujuaq on March 29-31, 2006.

The motion to close the meeting was passed unanimously.

Nancy Dea  
Executive Secretary  
February 13, 2006